

MADRIÈRE

infos

Octobre 2022



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°42

Éditorial

Une rentrée automnale agréable et conforme au climat habituel en cette saison, après une **période estivale caniculaire** avec des températures maximales proches des 40°, doublée d'**une sécheresse** comme rarement observée, apportant une preuve supplémentaire d'un changement climatique bien réel. Cette faible pluviométrie constatée depuis le printemps dernier, et dramatique pour toutes les activités rattachées au monde agricole, a obligé les autorités préfectorales à prendre **des mesures de restriction**, pour rationner les prélèvements d'eau dans les rivières, et la consommation d'eau potable du réseau public. **L'eau devenant, hélas, une denrée qui se raréfie.** À ce titre, je rappelle que depuis l'approbation définitive du **Plan Local d'Urbanisme communal en mai 2008**, tous les bénéficiaires d'un permis de construire ont l'obligation d'installer un **récupérateur d'eau pluviale de 3000 litres minimum**, afin de réserver l'utilisation de l'eau potable

uniquement pour la consommation personnelle. J'invite également **tous les autres propriétaires** à s'engager dans la même démarche.

Cette situation doit nous obliger à tous à réfléchir sur cette problématique, et à prendre ensuite les décisions nécessaires pour faire face aux besoins en eau pour les décennies à venir. **La création de nouvelles réserves d'eau** paraît inéluctable, sous forme de retenues collinaires, lacs, barrages et autres ..., afin de permettre aux professions consommatrices d'eau, de poursuivre l'arrosage des cultures sans procéder à des prélèvements dans les rivières qui mettent à mal le niveau de l'eau dans les nappes phréatiques.



Jean DEJEAN



Conseil Municipal

Lors des dernières séances, le **Conseil Municipal** a décidé d'engager différentes démarches :

Éclairage public

Afin de réduire la consommation d'énergie, et ensuite de permettre à la faune sauvage d'avoir une vie nocturne plus agréable, le **Conseil Municipal a opté pour l'extinction de l'éclairage public** de 23h à 6h du matin, grâce à l'installation d'horloges astronomiques placées dans les « *transformateurs EDF* », avec une prise d'effet **courant 2023**. Cette coupure permettra également, à long terme, de faire quelques petites économies financières, sachant qu'afin de respecter les dernières directives de l'État, tous les éclairages actuels devront être remplacés par des ampoules LED. Ces changements demandent **des investissements financiers à la charge des communes et du Syndicat Départemental de l'Énergie de**

l'Ariège. La réalisation de l'ensemble de ce projet devrait s'étaler sur deux ans.

Adressage

La loi votée en mars 2022, oblige désormais toutes les communes à réaliser, dans les années à venir, « **l'Adressage** » sur l'ensemble de leur territoire. Cette opération permettra, d'abord aux agents de la Poste de mieux identifier les foyers pour **la distribution du courrier**, de favoriser ensuite la mission des **entreprises de livraison** grâce à la géolocalisation avec les coordonnées GPS, et enfin, simplifier **la localisation des adresses lors de visites de personnes privées**. Notre commune a décidé de conventionner avec le service spécialisé **La Poste** qui réalisera le dossier administratif et juridique de cette opération. Ensuite et enfin, seront installées, **les plaques de numéros** attribués à chaque habitation et bâtiments divers, ainsi que les plaques de dénomination des rues ou

des routes. Ce projet sera réalisé courant de 2023 et 2024.

Dépositaire communal

La commune s'est engagée dans une procédure administrative de **reprise d'une concession funéraire** au cimetière, pour la création d'un **dépositaire communal**. Il s'agit d'une concession, en forme de chapelle, d'une famille CANCEL, en état d'abandon depuis plus de 60 ans, et dont la toiture a été nettoyée à plusieurs reprises par nos soins. Un panneau d'information a été affiché devant la concession.

Travaux

La rénovation de **la toiture de l'atelier communal et de la salle des archives** a été réalisée au mois de juillet dernier. Les travaux concernant **l'installation de quatre citernes souples** dans le cadre de la défense incendie seront réalisés en novembre. ■

Infos Pratiques

Rappel de quelques coordonnées téléphoniques

VEOLIA eau

changement de coordonnées téléphoniques. Appeler désormais le **05 67 16 03 80** : uniquement pour les coupures d'eau avant compteur. Nous rappelons également que les demandes de nouveaux raccordements au réseau, pose de compteur, changement de nom sur les factures et tout autre modification doivent être effectuées en mairie.

Gendarmerie Nationale de Pamiers :

05 34 01 20 70 et le 17 ou le 112 en cas d'urgence.

Le Maire :

Personnel : 05 61 67 12 93

Portable : 06 67 19 89 96

Mairie : 05 61 67 14 50

Site internet : www.madiere.fr

Collecte des sacs jaunes

Le **S.M.E.C.T.O.M. du Plantaurel** a décidé d'équiper chaque foyer d'un « **bac jaune** » à **la place des sacs jaunes**.

La dernière collecte des sacs jaunes est prévue pour le jeudi 29 décembre 2022. Ensuite, à **compter du jeudi 12 janvier 2023**, la collecte concernera uniquement les **bacs jaunes**, tous les 15 jours comme actuellement.

Pas de changement pour les « *bacs poubelles verts* ».

Ces nouveaux bacs jaunes seront à notre disposition du **lundi 21 novembre jusqu'au samedi 17**

décembre prochain, sur le site de l'ancien ALDI, avenue de la Paix à Pamiers.

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin, le document nécessaire pour récupérer le bac, après avoir rempli les pages deux et trois.

Recensement militaire (Rappel)

Tous les adolescents, garçons et filles, doivent se faire recenser obligatoirement **dès l'âge de 16 ans** en se présentant à la mairie munis d'une pièce d'identité, et de préférence dans les trois mois qui suivent la date d'anniversaire.

Un document officiel leur sera délivré à cet effet, attestant du recensement, et nécessaire ensuite pour se présenter à certains examens ■

Dans chacun des numéros de notre journal, des talents de notre commune sont mis à l'honneur

Des talents près de chez vous

LA FERME ROUJOLIS (Madière)

Ce n'est pas d'hier qu'Anna et Franz font de l'agriculture biologique, c'est même l'une des caractéristiques depuis toujours de leur exploitation située au lieu-dit « Roujolis ». En effet, c'est en 2000 que Franz reprend la ferme achetée par ses parents en 1989 et qu'ils avaient mise en agriculture biologique dès 1990. Anna le rejoint en 2006, le GAEC de Roujolis verra le jour en 2014. Cela fait donc quelques années que ce sympathique couple d'agriculteurs développe plusieurs activités dont la principale est la production laitière. Ils sont aujourd'hui aidés par deux salariés, Guilhem à plein-temps et Axelle une fois par semaine à la fabrication des fromages.

Ce sont de belles Brunes des Alpes qui pâturent une grande partie de l'année, qui donnent le lait. Celui-ci est collecté par Biolait qui le livre à l'entreprise JPS de Lézat pour la production des yaourts Biocoop. L'autre activité principale de la ferme : la fabrication des fromages au lait cru de vache. Les belles tommes des Pyrénées, pâte pressée au lait cru biologique de vache et à la

croûte naturelle, pèsent environ 3,2 kg. Elles sont proposées soit nature soit parfumées au fenugrec, poivre noir, piment d'Espelette, ail noir, cumin ou encore au carvi.

Anna et Franz ont aussi une activité céréalière dont une partie est destinée à une coopérative agricole pour la consommation humaine et une autre destinée à leurs propres animaux.

Enfin, ils valorisent le petit-lait en engraisant des porcs gascons vendus à la boucherie biologique de So.bio.

Vous pouvez venir déguster, acheter les fromages et découvrir les animaux de la ferme. N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour leur rendre visite dans un joli cadre, ce qui ne gâche rien ! Sinon, vous pouvez les trouver le mercredi des semaines paires, de 16h00 à 19h00, au lieu-dit « Bouche » à Pailhès ; le vendredi des semaines impaires, de 16h00 à 19h00, au marché de Pailhès ; sur les étals de plusieurs épiceries aux alentours ou encore à la carte de quelques brasseries ; en passant par des associations



de consommateurs (AMAP).

Anna et Franz vous invitent à venir les rencontrer. N'hésitez pas, ils vous accueilleront avec plaisir.

Pour les contacter : Anna Lischke et Franz Weingartner

06 16 30 03 50

lafermeroujolis@gmail.com ■

Vie Sociale

R.P.I. du Terrefort

A compter du 1er janvier 2023, le R.P.I. du Terrefort qui gère les écoles de BEZAC et d'ESCOSE, va laisser place au « S.I.V.O.S. du Terrefort » (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire). Sept communes, **BEZAC, ESCOSSE, MADIÈRE, ST VICTOR-ROUZAUD, LESCOUSSE, UNZENT et ST AMANS** ont adhéré à cette nouvelle structure juridique, qui aura désormais la responsabilité du fonctionnement intercommunal des écoles basées à BEZAC et ESCOSSE. Ce syndicat sera géré par le **Comité Syndicat** dans lequel siègeront deux délégués de chaque commune membres. Les futures, **Présidente et Vice-Présidente** géreront le fonctionnement du quotidien du Syndicat.

Depuis la rentrée de septembre 2022 **notre commune compte un effectif de 26 élèves de maternelle et primaire compris**. L'effectif global au sein de la structure actuelle compte 121 élèves, y compris les enfants des communes non-adhérentes à ce futur syndicat, comme **SAINT-MICHEL**, et ceux résidant dans le **Terrefort de PAMIERS**.

Souhaitons à ce « **S.I.V.O.S. du Terrefort** », nouvelle structure de gestion, une longue et efficace vie dans l'intérêt de notre territoire et des enfants qui y sont accueillis.

Bilan « mini-golf et jardins sens » de l'année 2022:

« *Malgré le fait qu'il y ait eu un peu moins de particuliers que les années précé-*

entes, le « Jardin des Sens » a accueilli cette année des centres de loisirs et plusieurs groupes de personnes handicapées. Je leur ai fait découvrir le parc avec l'atelier découverte de la biodiversité. Concernant les travaux effectués sur le site, je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont fait vivre le « Jardin des Sens » lors de cette saison 2022 ! Je vous attends avec impatience pour la saison 2023 pour faire un minigolf, découvrir les jardins ou simplement venir boire un café. A l'année prochaine. » Jérôme

Médiathèque

Mercredi de 15h à 18h

Samedi de 10h à 12h

Et quelques mardis réservés aux scolaires. ■

Communauté de Communes

Pont du MARROUCH

Dans le cadre de la rénovation des « **Ouvrages d'art, ponts et aqueducs** », la Communauté de Communes a fait procéder à la **réfection du pont du MARROUCH**, notamment la partie basse de la structure usée et creusée par les eaux, ainsi que les contreforts en aval du pont détériorés par les racines d'arbres situés à proximité.

Voirie

Comme chaque année, le **programme de rénovation de voirie** a été effectuée fin septembre, avec la réalisation d'une première tranche de travaux sur la voie communale du hameau « *Les HOUSTESSES* »,

avec la création de drains pour écouler les eaux pluviales infiltrées et agrandissement de l'accès à l'intersection avec la R.D.110.

Projet de Territoire

La **Communauté de Communes** a terminé et adopté le 30 juin dernier, le **projet de « Territoire »**. Véritable feuille de route pour les huit prochaines années, ce document devrait permettre de mettre en oeuvre les actions concrètes afin de répondre aux enjeux futurs de notre territoire intercommunal. Vous pouvez le consulter en mairie ou sur le site Internet : <https://ccpap.fr/ma-communauté-de-communes/projet-de-territoire/> ■

Etat Civil

Mariages

- **Le 16 juillet 2022** : Sébastien DE CASTRO et Lisa FROMHOLTZ, résidant au lieu-dit « le Verger »
- **Le 27 août 2022** Mathieu GLEYZE et Marie BOYER, résidant au lieu-dit « Jouandou »

Décès

- **Le 8 juillet 2022** : Suzanne CANAL de Thibaut, à l'âge de 95 ans.
- **Le 10 juillet 2022**: Paulette GAZAILLET à l'âge de 84 ans qui a vécu à la Bastisse.
- **Le 18 septembre 2022** : Brigitte RAFFY de Gouzes, à l'âge de 61 ans. ■

Associations



- Fête à Madière les 24 et 25 juin : défi relevé ! Après 2 ans d'absence, dûs à la Covid, le Comité des fêtes a œuvré pour refaire vivre notre village. 2 jours de fêtes non stop où 500 personnes se sont côtoyées pour la soirée Tapas du vendredi soir et du fameux cochon à la broche du

samedi. Un animation à couper le souffle qui a fait danser toutes les générations. Le dimanche midi, un épéitif offert par la Mairie a clôturé ces 2 jours de fête. Bravo aux nombreux bénévoles accueillants et dynamiques.

- L'association Bien Vivre à Madière a accueilli à l'église St André de Madière, par un beau dimanche le RAMEAU MUSICAL DE DUN. Le 2 Octobre 2022, 16 choristes, parés de belles capes bordeaux, sont venus enchanter notre village. À la direction: Colette AUTISSIER et la pianiste



accompagnatrice : Svetlana SHADRINA. Son répertoire a fait résonner des petites pièces classiques peu ou jamais interprétées. Parmi les compositeurs, Bruckner, Mendelssohn, Bortniansky, Palestrina, etc. Solo, duo, trio, quatuor et chœur mixte (quelques fois a cappella) se sont alternés pendant le concert. Un travail avéré, un chœur amateur de qualité que l'on espère accueillir l'an prochain, avec un autre répertoire, et un public plus nombreux ! Merci au Rameau Musical de s'être déplacé dans notre petite commune.

- L'association « *Tricot-Couture de MADIÈRE* », qui est animée par Mme HOMMEY Christine et qui accueille des adultes le jeudi après-midi, prévoit d'organiser le **mercredi après-midi à partir de 14h30, un atelier pour enfants** : apprentissage et confection pour différents niveaux. Pour contact et renseignements : Christine HOMMEY 05 61 67 65 99 ■

